

# PROCEDURE INSCRIPTION PORTAIL FAMILLE

## 1/ Connection au site internet de la mairie onglet enfance-jeunesse :

<http://www.mairie-champagne-mont-dor.fr/-Enfance-jeunesse-.html>

Puis cliquer sur le lien redirigeant vers le portail famille.

The screenshot shows a web browser displaying the website for 'Enfance jeunesse - Ville de Champagne-Mont-d'Or'. The page features a navigation menu on the left with categories like 'Champagne, votre ville', 'Vie municipale', and 'Enfance jeunesse'. The main content area is titled 'Enfance jeunesse' and includes a section for 'Pôle Enfance-Jeunesse' with descriptive text. Below this, there is a section titled 'Bienvenue sur le Portail Famille' which contains a link 'Le Portail de la Famille' and instructions for users to connect. A black arrow points from the text 'Puis cliquer sur le lien redirigeant vers le portail famille.' to the 'Le Portail de la Famille' link.

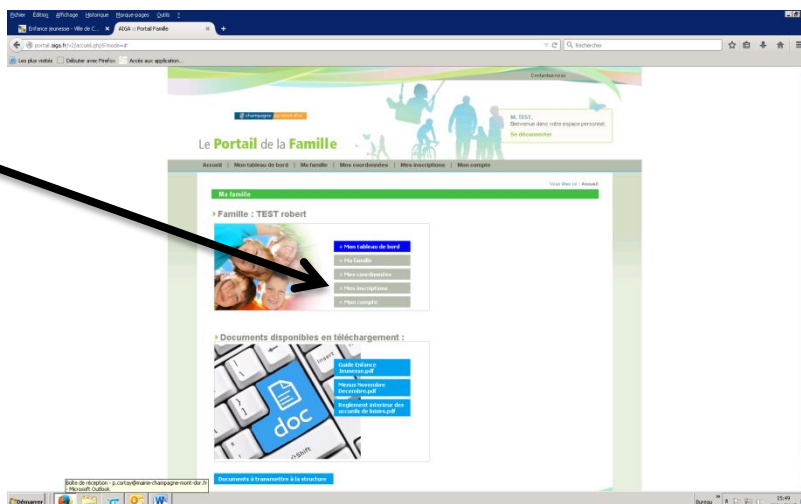
## 2/ Connection au portail famille

Entrer votre identifiant et votre mot de passe qui vous ont été communiqués par le service enfance jeunesse

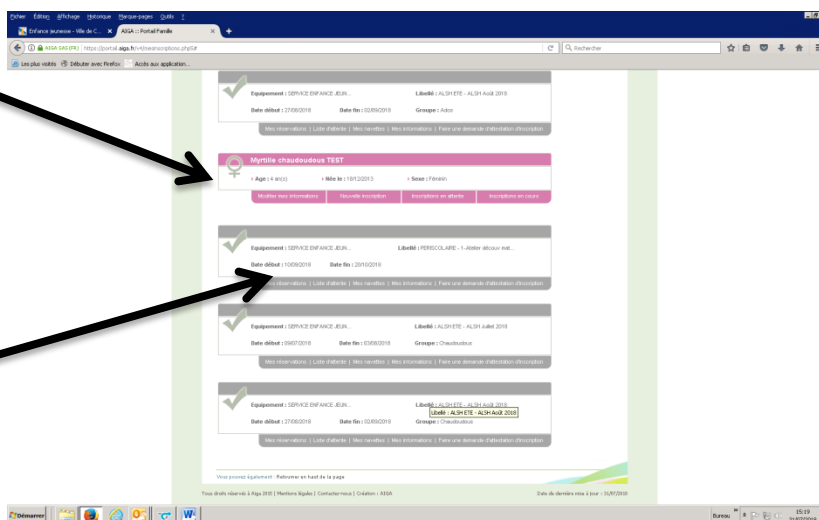
The screenshot shows the login page for 'Le Portail de la Famille'. The page has a header with the title 'Le Portail de la Famille' and a navigation bar. The main content area is divided into two columns. The left column contains a 'Nouveauté l'année' section and a 'Mises à jour' section. The right column contains a 'Connexion au portail de la Famille' section with a login form for 'Votre identifiant' and 'Votre mot de passe'. A 'Connexion' button is visible below the form.

### 3/ Faire une réservation à une activité (Ateliers découvertes, ALSH vacances, mercredis, cantine, périscolaire)

Cliquer sur « Mes inscriptions »

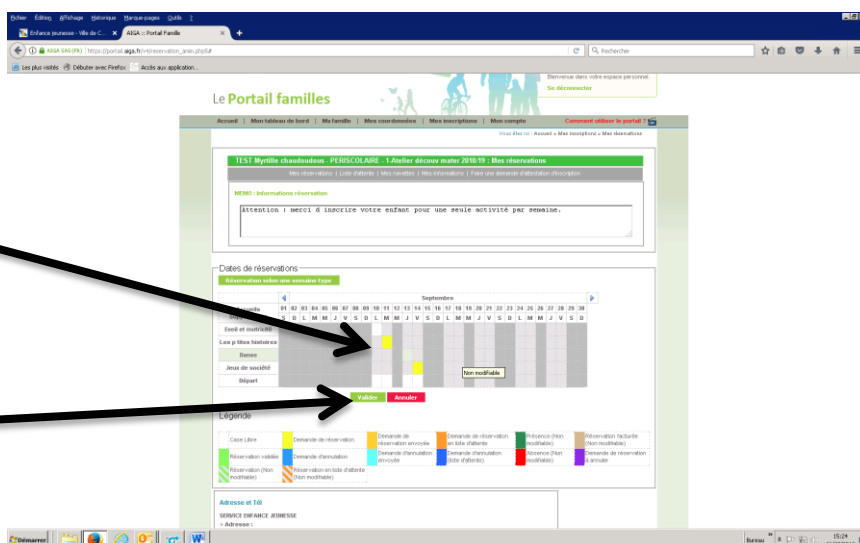


Pour chaque enfant (en bleu ou rose) apparaissent toutes les activités auxquelles il peut être inscrit (en gris)



Pour l'activité désirée (exemple PERISCOLAIRE 1. Ateliers découvertes), cliquer sur « Mes réservations ».

Vous arrivez ensuite sur le planning de l'activité.

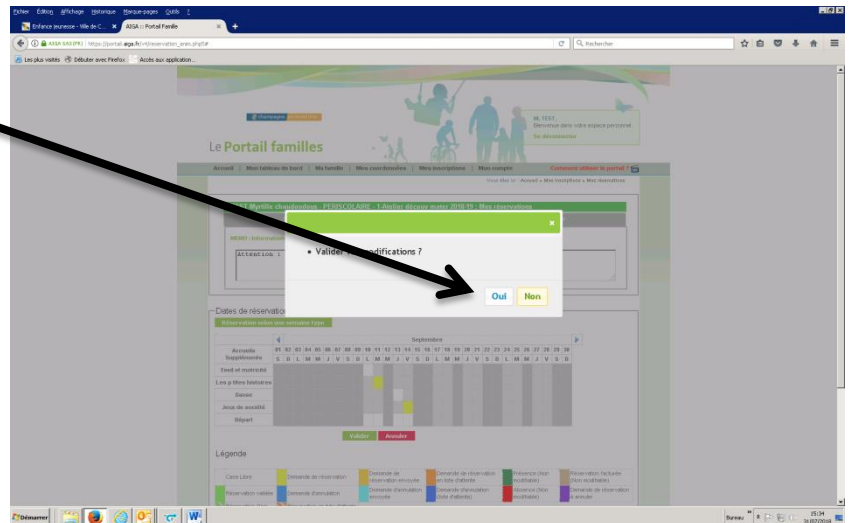


Cliquer sur les jours où vous souhaitez inscrire votre enfant en fonction de l'activité choisie puis valider. Les jours souhaités apparaissent en jaune.

Valider l'inscription.

Cliquer sur oui et l'inscription est maintenant terminée.

Vous recevrez un mail vous confirmant l'acceptation, le refus ou la mise en liste d'attente de votre enfant sur les jours demandés.



**IMPORTANT : Reconnectez-vous suite à ce mail sur le planning d'inscription du portail famille (même démarche que pour la réservation des jours souhaités) pour vérifier la disponibilité des jours demandés.**

Les jours acceptés apparaîtront en vert, ceux refusés redeviennent blanc en et ceux en liste d'attente en orange foncé. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service enfance.